

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

DU MERCREDI 23 JANVIER 2013

PRESENTS

M. Amans, X. Arnault, C. Battain, V. Bidot, JN. Chamba, D. Chauvet, M-C. Chosson, D. Coulomb, L. Cure, O. Faury, M-E. Gasnier, E. Jacquemet, N. Lacaille, E. Lacombe, A. Lefrançois, L. Migliorini, T. Mouri, A. Moyolo, G. Patriarca, J-M. Paulin, A. Poutard, B. Pueyo, C. Ranc, J. Réyadi, C. Rivier, JN. Royer-Manoha, C. Schuler, N. Schwoehrer, L. Serre, G. Torres, A. Vernet

EXCUSES

K. Amarant, A. Baron, B. Bonnefoi, A. Bonnin, N. Bouverat, C. Brennan-Sardou, D. Campoy, J. Chabal, M. Cimaz, N. Condemine, M. Finiels, I. Fourel, D. Gential, M-N. Laville, M-F. Lebrat, R. Lemesre, O. Levent, J-C. Mancipoz, C. Marmey, C. Mazoyer, G. Melo Dos Santos, F. Moussy, Z. Nicollet, F. Pyttlik, E. Robert, E. Rouit, M-C. Segers, A. Vialle, F. Thiery

INTRODUCTION

Accueil et ouverture de la séance par Laetitia SERRE Présidente et Catherine SCHULER, suppléante d'Alain Vialle, vice président de la CDAJE.

Laetitia Serre introduit la séance en rappelant le cadre général de renouvellement du Contrat Enfance Départemental.

Catherine Schuler souligne l'importance de cette année 2013. Elle va permettre de poursuivre les travaux de renouvellement du Contrat Enfance Départemental, de renouveler la Convention Cadre (mettre au profit d'autres secteurs - la jeunesse, l'animation de la vie locale, l'animation des territoires, l'insertion... - notre partenariat au combien réussi sur le champ de la petite enfance) et de conforter notre partenariat.

Elle rappelle aussi qu'elle est une année importante pour la branche famille avec la signature d'une nouvelle convention d'objectif et de gestion entre la CNAF et l'Etat.

Guy Patriarca précise que le Conseil Général procède actuellement au renouvellement de ses Schémas Sociaux. Il est donc nécessaire que le travail effectué dans le cadre du Contrat Enfance serve de base aux directions proposées par les Schémas, afin que la politique départementale Enfance soit tout à fait cohérente.

ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu de la séance du 24/10/12..... page 2
- Parentalité : avancement des actions..... page 2
- Charte Qualité : avancement des actions..... page 3
- Insertion et Accueil : avancement des travaux..... page 5
- Contrat Enfance Départemental : avancement des travaux..... page 5
- Relais d'Assistants Maternelles : présentation d'une expérimentation page 6
- Questions diverses et ordre du jour de la CDAJE de juin page 7

COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la séance du 24 octobre 2012 est approuvé par l'ensemble des membres présents à la CDAJE.

PARENTALITE

Bilan et perspectives du Forum – présentation G. TORRES

Le Forum Parentalité a eu lieu en novembre dernier à La Voulte/Rhône. La satisfaction est générale sur l'ensemble de la journée.

La participation fut bonne et le département a été quasiment intégralement représenté. A noter toutefois la faible participation des élus locaux.

Les échanges durant les ateliers ont permis de mettre en évidence la volonté des parents d'être acteurs dans le traitement de ce sujet.

Le Forum semble représenter le point de départ d'une réelle dynamique de travail collectif sur cette question.

Certains membres de la CDAJE étaient présents au forum et tous reconnaissent la pertinence et la réussite de ce travail. Une remarque sur la forme est toutefois posée : l'absence de l'intervention des élus en début de journée aurait surpris.

Résultat de l'enquête allocataires – présentation D. CHAUVET

Le fort taux de retour sur cette enquête menée entre juin et juillet 2012 est remarqué.

Un groupe de travail a actuellement la charge d'analyser les données issues de cette enquête. Il y aura 4 temps de travail qui conduiront à une restitution officielle en septembre prochain.

Le site www.parents07.org – présentation G. TORRES

Une démonstration en ligne est effectuée permettant de découvrir les différentes fonctionnalités du site.

Le site a vocation à être une « plate-forme » collaborative pour les professionnels : chacun pouvant renseigner une fiche d'identité pour les différentes actions Parentalité qu'il propose.

A ce jour, la difficulté du recueil de l'information demeure. Pour y palier, un modèle de fiche à renvoyer le 08 février dernier délais, a été diffusé dans l'ensemble du réseau. Le prestataire Web prenant en charge la saisie du contenu.

Cette absence de matière nous oblige néanmoins à repousser une nouvelle fois le lancement du site au 25 février prochain.

Au vu des difficultés de renseignement, l'assemblée se pose la question de l'actualisation et de l'animation du site.

Une proposition sur ce point sera faite dans le cadre de la communication globale de la CDAJE.

CHARTE QUALITE

Bilan des Rencontres Territoriales – présentation M. AMANS

Les trois rencontres ont eu lieu en décembre dernier et avaient pour objectif de faire le bilan 2012 de la démarche qualité auprès des EAJE, RAM et ALSH.

La fréquentation a été bonne, mais ici aussi se pose la question de la faible présence des gestionnaires de structure. Ce point est un enjeu pour la pérennisation de la démarche : l'appropriation par ces acteurs est indispensable pour maintenir la dynamique engagée et renforcer la légitimité de la CDAJE.

La présentation à plusieurs voix ainsi que la présence de technicien territoriaux CAF et CG, permet de clarifier le rôle de chacun auprès des acteurs.

Accompagnement 2012 et formations 2013

- EAJE – présentation L.CURE et C. RIVIER

Afin de renforcer la proximité avec les structures, des temps de travail collectif par groupe sont proposés. Cela permettant de répondre aux interrogations au fur et à mesure et d'explorer de façon concrète les critères de la Charte Qualité.

Globalement l'adhésion à la Charte est un facteur déclenchant pour que les structures prennent le temps d'interroger leurs pratiques et engagent une réflexion autour de leurs projets d'établissement.

Cinq orientations de formation-information sont proposées pour les EAJE : la parentalité, le handicap, les informations préoccupantes, le montage de projet et le développement durable.

Il est à noter que ces propositions s'appuient sur la valorisation d'outils et de compétences présents sur le territoire.

L'ensemble est validé par l'assemblée.

- RAM – présentation J. REMADI

Le réseau des RAM se réunit avec régularité tous les deux mois. La constitution de ce groupe a permis de créer une sorte de cohésion entre les responsables et ainsi de favoriser une autonomie de travail en petits groupes entre les rencontres.

D'une manière générale, le travail autour de la Charte représente un véritable levier pour le développement et la structuration des RAM.

Les besoins identifiés en matière de formation-information sont au nombre de quatre : le juridique, la démarche projet, la technique d'entretien et d'animation de groupes et le handicap.

Il est précisé que sur le handicap, il s'agira d'un temps de travail commun avec les EAJE.

Il y a accord de l'assemblée.

- **ALSH – présentation N. SCHWOEHRER et L. MIGLIORINI**

Les structures ont bénéficié de deux cycles de formation pour lesquels la participation a été très bonne. L'apport dans leur pratique de travail semble également notable.

Dans l'ensemble la participation à la Charte conduit à se pencher sur la résolution des points de faiblesse notamment en matière de fonctionnement.

En matière de formation-information, la proposition tendrait vers : du juridique et du management de projet.

La question du traitement de la réorganisation des rythmes scolaires est posée, car les Accueil de Loisirs seront directement impactés par cette réforme. Une réponse sera apportée au chapitre des « questions diverses ».

Les orientations sont validées par l'assemblée.

Journée Partenariale Départementale – présentation M. AMANS

Cette journée est proposée dans le cadre de l'animation de la Charte Qualité. Elle aura lieu le samedi 19 octobre 2013, probablement en sud Ardèche et aura pour thème le partenariat.

Il s'agit de proposer aux structures d'accueil de jeunes enfants ainsi qu'aux élus référents intercommunaux de ces questions de s'interroger collectivement sur le bon usage de la démarche partenariale comme outil de développement.

Un principe a été adopté concernant l'animation de la Charte : proposer un événement par an autour d'une thématique sur un territoire différent. L'idée étant d'apporter à la fois de l'information aux acteurs, de créer une dynamique autour de la démarche qualité et de valoriser un territoire ayant particulièrement travaillé sur le thème abordé.

Des représentants de chaque type de structure sont associés à l'organisation de cette rencontre : Boulieu pour les ALSH, CdC DRAGA pour les RAM, CdC Gorges de l'Ardèche pour les EAJE et CdC PRV pour les GU.

Ce qui sera privilégié pour cette journée sera les échanges d'expérience et de pratiques sous le mode participatif et interactif.

Appel à Projet 2013 – présentation M. AMANS

Les dossiers accompagnés cette année d'une notice explicative, ont été envoyés aux structures fin décembre. Un retour est attendu pour le 1^{er} mars.

La thématique est le partenariat, ce qui implique le dépôt d'un dossier unique pour un projet réunissant plusieurs partenaires (les structures d'accueil entre elles mais également écoles, médiathèque...).

MAM – présentation T. MOURI

La Charte Qualité ainsi que le règlement d'aide voté par le Conseil Général pour les MAM a été envoyée aux trois structures existantes sur le territoire, en décembre.

Les dossiers de demandant d'adhésion seront examinés en mars.

INSERTION ET ACCUEIL

Résultats des questionnaires – présentation M. AMANS

Le travail de cette sous-commission a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des enfants dont les parents sont en parcours d'insertion.

Afin d'identifier les besoins des professionnels de l'accueil et des travailleurs sociaux un questionnaire leur a été transmis. Ce qu'il ressort assez nettement c'est un manque de connaissance réciproque sur les modes de fonctionnement de chacun et une volonté de pouvoir se rencontrer pour mieux se connaître.

La difficulté du traitement de cette question du mode de garde pour ces publics spécifiques apparaît aussi très clairement dans les réponses aux questionnaires.

Actions 2013 – présentation M. AMANS

En réponse à ces résultats, la sous-commission avait acté de proposer une journée de rencontre par unité territoriale Conseil général(au nombre de 4).

Le projet a été présenté aux responsables des UT qui lui ont fait un accueil très favorable. Toutefois, dans un souci d'opérationnalité, ils préconisent de faire ce travail plutôt à l'échelle des Pôles territoriaux, qui sont au nombre de 13, sur un format cours de deux heures.

La sous-commission aura donc à trancher sur cette question lors de sa prochaine séance de travail.

Sur la proposition de création d'un guide technique, B. PUEYO propose de partager des expériences menées dans d'autres départements.

Le représentant de l'UDAF s'étonne qu'un tel travail de mise en réseau de professionnels soit nécessaire. Cela apparaissant comme de l'ordre du « allant de soi ».

Il est mis en avant qu'avec le morcellement du traitement des dossiers des publics entre différents services ou/et institutions, nous nous retrouvons aujourd'hui face à des professionnels qui ont du mal à traiter des dossiers avec un regard global. Le travail engagé par la sous-commission peut permettre de re-créeer cette transversalité.

CONTRAT ENFANCE DEPARTEMENTAL

Avancement des travaux – présentation M. AMANS

Le J signifiant Jeunesse est volontairement retiré du nom du nouveau contrat. Il s'agit ainsi de bien marquer ce dont il est réellement question dans le document.

La commission de rédaction souhaite faire du diagnostic du contrat un document de référence pour la politique départementale « petite enfance », mais également un outil de travail pour les élus, les gestionnaires de structures et les techniciens institutionnels.

Il pourra prendre la forme de fiches techniques permettant de caractériser les différents modes d'accueil ardéchois.

Concernant l'actualisation des missions de la CDAJE, la base reste les six domaines qui étaient présents dans le précédent contrat. L'enjeu étant pour chacune de pérenniser la dynamique qui s'est mise en place depuis quatre ans.

Afin de laisser une marge de négociation aux partenaires, deux scénarii par action leur seront proposés : un recadrage des champs d'intervention possible à moyen constant (en effet les différents chargés de mission font état de large dépassement d'horaires) ; une ouverture sur un traitement plus large mais nécessitant l'investissement de moyens plus importants.

Les échéances sont un premier rendu des fiches-actions pour le 07 mars, pour une finalisation complète du contrat en juin 2013.

L'assemblée est en accord avec les directions qui ont été prises.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Expérimentation de la CdC Privas Rhône Vallées autour de l'accueil d'Urgence – présentation A. LEFRANCOIS, responsable du Guichet Unique

Ce travail partenarial entre la PMI, les RAM et le Guichet Unique du territoire intercommunal s'est adossé sur le protocole d'Urgence produit par la CDAJE.

Il s'agissait d'une part de proposer la rédaction d'un document équivalent mais appliqué à l'accueil proposé par les assistantes maternelles. Et d'autre part d'organiser cet accueil par l'établissement d'une liste de professionnelles volontaires pour rendre ce service et de l'établissement d'un mode de suivi.

Un document a été produit et présenté aux AM du territoire lors d'une réunion qui a permis également de mettre en place la liste de volontaires.

Ce travail a permis de rapprocher la PMI et les RAM, mais également de changer le regard des AM sur la PMI (comme accompagnant de suivi dans ce type d'accueil).

Cela constitue également un levier fort dans la reconnaissance des AM comme étant de vraies professionnelles de l'accueil.

Enfin, cela a permis de faire émerger des questionnements forts (autour du traitement du deuil ou de la maladie) des AM, qui vont donner lieu à de nouveaux temps de travail collectifs.

L'assemblée pointe l'aspect remarquable de cette démarche. Elle pose l'intérêt que cela pourrait avoir que cette expérimentation puisse être diffusable auprès des autres RAM.

RAM et contrat de travail – présentation O. FAURY

La CAF et le Conseil Général ont souhaité clarifier auprès des UT et des gestionnaires le rôle des RAM dans l'établissement des contrats de travail : une note conjointe leur a été adressée.

L'objectif est bien de protéger les responsables de RAM qui pourraient être poursuivies en justice par des parents ou des AM.

QUESTIONS DIVERSES ET PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE CDAJE

Programmation des CP et CT du Pôle Ressource handicap – présentation A. MOYOLO

Des propositions de dates sont faites pour une tenue de ces deux comités au plus tard au mois de mars.

Traitement de l'aménagement des rythmes scolaires

A ce jour, il est impossible d'apporter une réponse aux interrogations des acteurs.

L'assemblée propose d'attendre que les réunions d'information à destination des élus débutant le 24 janvier soient faites pour éventuellement proposer une sous-commission de travail sur la question.

Réseau régional des CDAJE

Il a été proposé lors de la dernière réunion du réseau que soit organisée une demi-journée de travail et de partage d'expérience entre les élus des CDAJE. Ce temps pourrait avoir lieu au cours du premier trimestre 2014.

Il est demandé à l'assemblée d'acter ce principe et que cette rencontre puisse éventuellement se faire en Ardèche. Ce qui est fait.

Ordre du jour de la CDAJE de juin

Il est proposé de revoir le mode de présentation de la prochaine séance afin de permettre plus de discussion entre les membres. Ce qui est acté par l'assemblée.

La prochaine séance sera le **mercredi 05 juin 2013 à 14h** à Privas.

Laetitia SERRE, Présidente de la CDAJE	Alain VIALLE, Vice-président de la CDAJE
---	---